

La feuille de Foyard de Fey

Bulletin d'information édité par la Municipalité

Mars 2012 No 17



Billet du Syndic



Chère Ratonnes, cher Ratons,

L'année 2011 s'est maintenant terminée. Elle aura été marquée par de nombreux événements, internationaux, nationaux, cantonaux et communaux !

Sans forcément revenir sur ce qui s'est passé au Japon, ni en Grèce, ni d'ailleurs au Maghreb ou dans les lointains pays arabes, et Dieu sait s'il y aurait à disserter, j'aimerais simplement revenir sur le changement de Législature.

Durant le premier semestre, c'est Yves Jaunin qui a « piloté » le navire, avec son équipe.

Je tiens ici à l'en remercier. Son travail a été, durant 22 ans, exemplaire. Il a su mener la Commune de façon à la maintenir forte, et a su gérer son patrimoine efficacement.

Nous avons aujourd'hui des infrastructures de belle quali-

té, des routes en excellent état, en particulier avec la réfection de la sortie du village en direction de Bercher avec un beau trottoir et un gentil gendarme couché.

Nous avons aussi une grande salle certes rustique, mais très appréciée justement pour son côté chaud et convivial.

Nos forêts sont belles et bien entretenues, une déchetterie qui fonctionne, un beau pâturage, et de l'eau en suffisance et de bonne qualité.

Mais tout ceci ne nous arrête pas.

La nouvelle équipe municipale est très motivée et s'entend à merveille.

Je salue ici Christiane Vaucher qui a quitté l'aventure pour raisons professionnelles à la fin 2011, et je me réjouis de l'arrivée de Vanessa Ro-chat, avec son joli sourire et qui, j'en suis sûr, saura prendre en main son dicastère.

En plus des défis économiques, les prochaines années seront jalonnées par de nombreux et grands chantiers.

Nous aurons la mise en service du réseau d'eau avec notre connexion à l'AIAE, ce qui nous garantit le volume, la qualité et la pression nécessaires à notre vie de tous les jours, mais aussi une

sécurité en cas de coup dur, jamais souhaité, mais imprévisible.

Ensuite, ou en même temps, la route de Montandrey va être refaite, ce qui, certes va provoquer des désagréments, mais va surtout nous permettre de nous déplacer en sécurité, ce qui n'était plus du tout le cas.

Nous aurons aussi un site Internet tout neuf, répondant ainsi aux standards actuels et aux exigences des utilisateurs.

Concernant notre chère gare, le projet prend lentement (et c'est un euphémisme) forme. Mais j'aurai certainement l'occasion d'y revenir dans la prochaine FFF !

Pour terminer, j'aimerais remercier nos commerçants, qui maintiennent de la vie dans notre village, alors que plusieurs localités voisines se retrouvent vides la journée, et où les gens se connaissent de plus en plus mal.

A mentionner également nos Sociétés locales qui apportent aussi de la vie et auxquelles je vous invite à vous intéresser, pour le bien de notre communauté.

Alors, plein succès à tous dans votre vie, privée, professionnelle et sociale.

Sven Eggenberger

Edito

En ce début 2012, vous voilà déjà en possession de la 17ème version de la Feuille de Foyard de Fey, mais la 1ère de cette nouvelle législature qui a vu l'élection d'un nouveau syndic et l'arrivée de trois jeunes municipaux dynamiques.

Cette année, les sociétés locales sont à l'honneur. A notre époque, où l'individualisme est de mise, il est plus qu'important de les mettre en avant, car elles permettent de renforcer le lien social qui unit notre village.

Il est également largement question d'écologie, puisque vous pourrez vous rendre compte que l'eau est une ressource précieuse, que la forêt n'est pas un dépotoir et que le traitement de nos déchets n'est pas chose aisée.

Par mesure d'économie, il se peut qu'un jour prochain, vous lisiez la FFF uniquement sur vos écrans d'ordinateur ou vos tablettes tactiles. En attendant, c'est une belle version colorisée que vous avez entre les mains.

Bonne Lecture.

David Laurent

Histoire du pâturage de Fey

La commune de Fey est propriétaire de nombreuses parcelles de terrain et de forêts depuis la conquête du Pays de Vaud par les Bernois qui ont imposé la Réforme, nationalisé les biens immobiliers de l'Evêché de Lausanne et des couvents pour les donner aux communes dont les institutions et les libertés ont été respectées. Ceci a permis une occupation sans résistance de nos régions par Leurs Excellences de Berne.

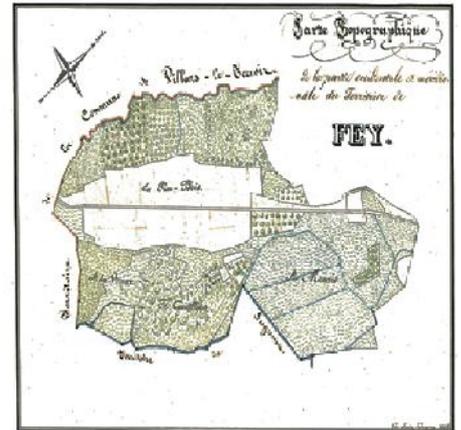
C'est pourquoi notre commune s'est retrouvée propriétaire, entre autres biens, d'un grand marais, insalubre, inexploitable et bien sûr incultivable où les enfants allaient patiner l'hiver et où une société agricole du village faisait paître des moutons.



Entre les années 1925 et 1930 de très importants travaux de drainage de tout le territoire communal ont été entrepris afin d'assainir les terrains et pour rendre cultivables ceux qui ne l'étaient pas. Ces travaux ont constitué des charges financières très importantes pour les propriétaires du village. La contribution en argent d'un petit domaine agricole pouvait s'élever jusqu'à 7'000.00 francs, somme très importante pour l'époque.

A la suite de ces travaux de drainage, le pâturage communal a pu être aménagé par la pose de clôtures pour délimiter les parcs et par la construction d'un chalet.

Le chalet, tout neuf, vient d'être terminé en 1933. Les paysans du village vont poser les clôtures des parcs au prix de 1.- franc de l'heure. La première année le pâturage a été loué aux frères Gustave et Samuel Wagnière étant donné l'insuffisance des génisses à estiver.



Toutes les parcelles ci-dessus sont propriété de la commune de Fey

Des essais de mise en culture ont été effectués dans les années 1930 pour occuper les chômeurs de Lausanne mais sans résultats satisfaisants.

Jean-Marc Laurent



Il arrive parfois que le pâturage soit inondé. Rien de grave, les génisses doivent savoir nager pour être admises en estivage.



Forêts

Les 75 hectares de forêts communales se portent bien, voire très bien. La politique de gestion entamée à la suite du passage de Lothar donne ses fruits. Les parcelles replantées ont bonne façon et nous pouvons apercevoir de jolis massifs variés et des essences en pleine forme. Notamment la plantation de chênes aux Courtilloud (bois se situant à la suite du pâturage), en Plan Bois (en face des Courtilloud) ainsi que la plantation en dessous du refuge en direction de Rueyres.

Ce mélange d'essences permettra d'une part de subir beaucoup moins de dégâts lors de gros coups de vent et d'autre part de réduire les attaques des insectes nuisibles tel que le bostryche. Cependant l'épicéa reste majoritaire et devrait le rester encore longtemps mais dans une moindre proportion. Les essences favorisées lors des soins culturaux sont par endroits mieux adaptées que l'épicéa grâce aux qualités géologiques de certains terrains.

Nous avons pu constater que lors des deux coups de tabac de la fin de l'année 2011 - Joachim et Anna peu d'arbres se sont renversés ou pliés. Il s'agissait principalement d'arbres malades ou isolés. Ce fût une sorte d'élimination naturelle.

Les prochains travaux qui seront effectués seront des travaux d'éclaircie, surtout en

Sau vers le refuge. Il s'agira d'enlever des arbres qui se trouvent trop serrés pour favoriser les tiges de meilleure qualité. Les coupes de réalisation, anciennement coupes rases, ne sont plus d'actualité. Nous avons suffisamment de zones de rajeunissement à entretenir et nous ne voulons pas en créer d'avantage.

La traditionnelle mise de bois a toujours lieu au mois de décembre.

Je rappelle aussi aux propriétaires forestiers, l'obligation de tailler les branches en bordure de forêts ou de chemins. Ceci notamment afin de faciliter le passage de véhicules d'exploitations forestières ou agricoles. Un gabarit de passage existe. Vous pouvez me contacter pour l'obtenir.

Les forêts et travaux forestiers sont étroitement surveillés par notre garde forestier qui effectue des passages fréquents. Je me promène aussi régulièrement en forêt mais nous constatons encore et toujours les mêmes problèmes. Par endroits, nous retrouvons une quantité de déchets équivalentes à un sac poubelle de 110 litres. Ailleurs, il y a régulièrement des bouteilles de bières ou des cannettes de boissons énergisantes qui traînent en bordures de chemins ou lisières. Cela est inadmissible !

Autre sujet, les feux. Ils sont interdits en forêt ! Il arrive cependant d'apercevoir des

chandres, parfois au pied d'un arbre, et de trouver des déchets plastiques à moitié brûlés.

Les personnes prises en flagrant délit seront immédiatement dénoncées à la police. La forêt n'est pas une poubelle ni un lieu pour cacher ces ordures.

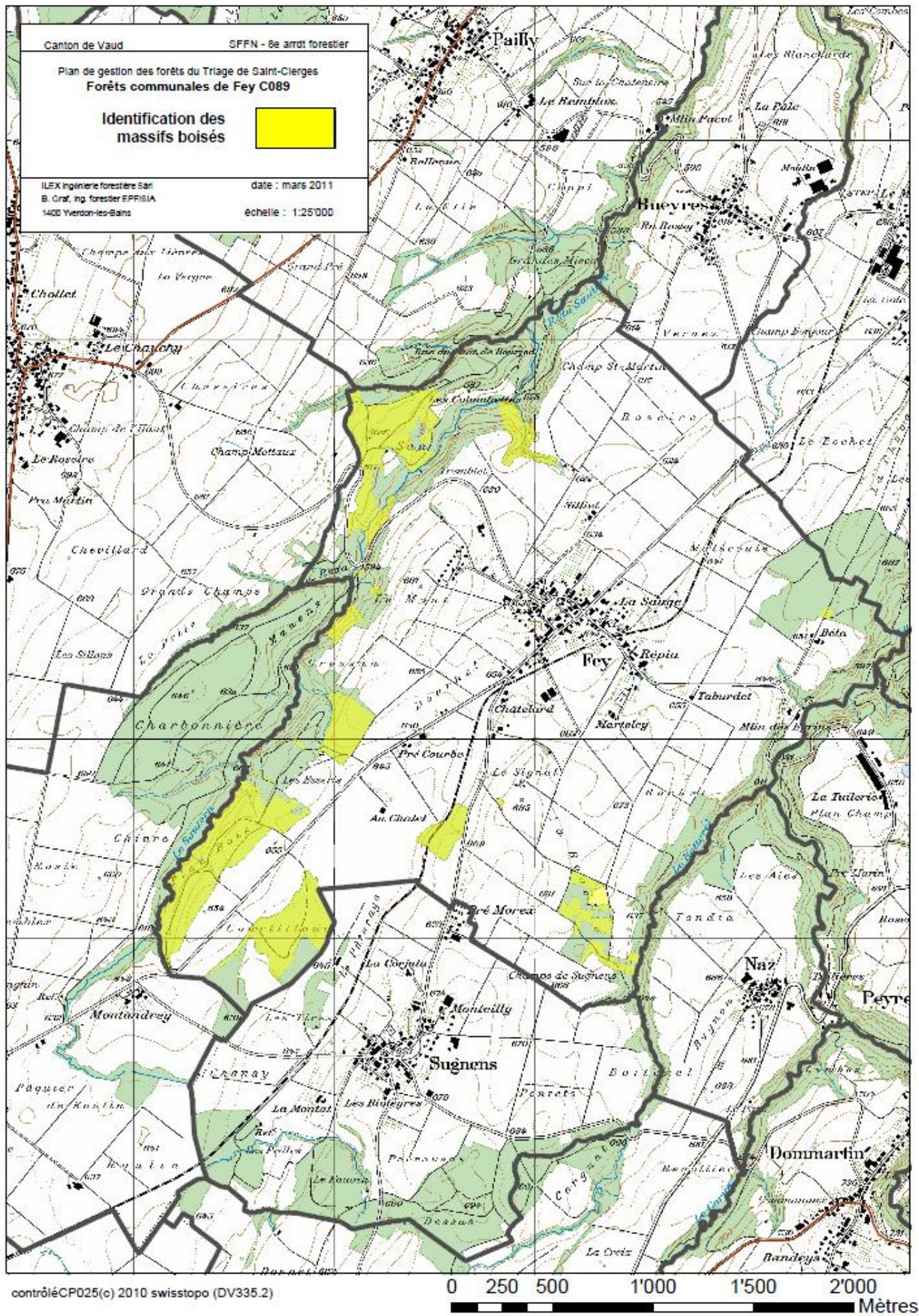
Tâchons de la respecter ainsi que la faune qui y vit !

Le document qui suit est une introduction effectuée dans le cadre de l'élaboration de notre plan de gestion pour les 10 prochaines années. Il explique parfaitement la situation de nos forêts et ses spécificités.

Municipal des Eaux et Forêts

Patrick Pesquet





En jaune les forêts propriétés de la commune

Introduction sur les forêts communales de Fey

(tiré du plan de gestion de la commune)

Une politique d'acquisition de forêts active

La commune de Fey est propriétaire de 75 hectares de forêts, entièrement situées sur son territoire communal.

Depuis plus de 20 ans, la commune mène une politique active d'achat de forêt. Lorsque les occasions se présentent, elle rachète des parcelles privées dans le bois de La Boverie, dans les Côtes du Tremblet, En Sau, mais aussi ailleurs sur son territoire. Depuis 2000, elle en a ainsi acquis 8 hectares.

Les forêts situées le long du Sauteruz jouent un rôle de protection contre les dangers naturels

Plus de 10% des forêts communales de Fey sont situées dans le vallon du Sauteruz. La géologie du sol avec des grès impurs, la pente parfois abrupte et la présence de petits ruisseaux favorisent les glissements de terrain. Une forêt équilibrée, structurée et mélangée permet de stabiliser le terrain et ainsi protéger les routes, ponts et habitations contre les phénomènes de dangers naturels.

La gestion des forêts situées au bord des infrastructures, comme la ligne de chemin de fer du LEB, prend en compte des critères sécuritaires rigoureux afin d'éviter toute chute d'arbre sur les voies.



Ligne du LEB et forêt au lieu-dit La Bassire, photo 2011, B. Graf

La desserte forestière nécessite d'être régulièrement entretenue

Le réseau de chemins forestiers permettant l'accès aux forêts est en place. En effet, d'importants travaux de rénovation ont été consentis depuis les années 1990.

L'entretien de cette desserte confère d'une importance toute particulière. A ce jour, la commune de Fey a toujours accordé les moyens nécessaires pour maintenir sa desserte forestière en bon état afin de garantir l'avenir de la gestion de ses forêts.

Des forêts mélangées moins résineuses qu'avant

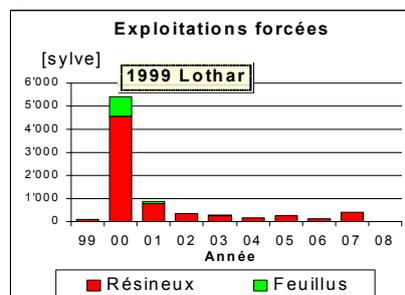
Les forêts communales de Fey sont davantage diversifiées qu'auparavant. Depuis 20 ans, les feuillus ont progressé au détriment des résineux et spécialement de l'épicéa. L'ouragan Lothar de déc. 1999 et les attaques de bostryches qui ont suivi se sont surtout concentrés sur l'épicéa. Malgré cette diminution, l'épicéa est encore l'essence majoritaire à Fey.



Perchis d'épicéa En Sau, photo 2011, B. Graf

L'ouragan Lothar a réduit le volume de bois sur pied à un niveau très bas

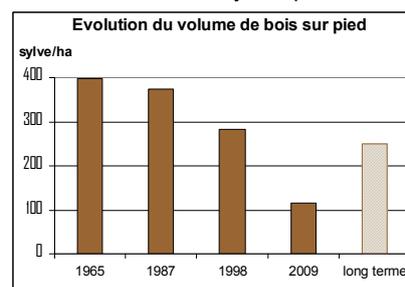
Le volume de bois exploité entre 1999 et 2008 a été totalement influencé par dégâts de l'ouragan Lothar (déc. 1999) et les attaques du bostryche qui ont suivi. Plus de 8'000 m3 de bois sont ainsi issus de coupes forcées durant la dernière décennie, le potentiel de production annuel se situant à 750 sylves/an.



Exploitations forcées de 1999 à 2008

Sylve: unité de mesure du bois sur pied. Correspond à environ 1 m3.

Le volume de bois en forêt a ainsi chuté depuis 1998 et se situe aujourd'hui à 115 sylves par ha, face à un idéal de 250-280 sylves par ha.



Une biodiversité forestière riche

Fey compte de nombreuses lisières et des bords de rivières. Ces lieux de transition sont importants pour notre faune locale.



Jeune lisière en phase de structuration

Les côtes du Sauteruz sont également riches avec des associations végétales diversifiées. On y trouve ainsi des frênaies et aulnaies dans les lieux humides.

La gestion de ces milieux riches est assurée avec les services d'un biologiste spécialiste.

Des forêts accueillantes pour la ballade

A Fey, les chemins forestiers sont bien fréquentés par les promeneurs, et on note la présence d'un sentier pédestre officiel passant à côté de la Boverie.



Refuge forestier de Fey au lieu-dit En Sau, photo 2011, B. Graf

Le refuge forestier est également un lieu d'accueil important pour la commune. La demande de location peut se faire via le site internet communal.



Les forêts de Fey sont certifiées

Mis à part l'accès au refuge forestier, les routes et chemins sont interdits à la circulation motorisée.

Calendrier des jours d'ouverture de la déchèterie de Fey 2012



La gestion des déchets est l'affaire de tous!

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FEBVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

MARS

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

mai

M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30	31		

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	29	29
30	31					

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DECEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

En principe, ouverture les premiers, troisièmes et cinquièmes samedis du mois
Heures d'ouverture : de 9h00 à 11h00
Tous les déchets

L'été, ouverture les mercredis soir des semaines sans ouverture le samedi
Heures d'ouverture : de 18h30 à 19h30
Déchets "légers"

Commune de Fey
Administration communale
Rue de l'Ancien Four 6
1044 Fey
Admin. : 021 887 81 13
Municipal : 079 611 53 16

" Férié "

Step

Notre station d'épuration se situe à côté de la déchetterie en direction de Rueyres. Elle date de 1991. Toutes les eaux usées du village arrivent dans cette installation afin d'être traitées pour ensuite rejoindre le ruisseau du Sauteru. En parlant d'eaux usées, il s'agit de l'eau des toilettes, des lavabos et des douches.

Ces eaux arrivent dans un bassin où un produit chimique, nommé chlorure ferrique, fixe les boues pour les séparer de l'eau. Par un système de décantation, les boues tombent au fond du bassin et sont alors pompées dans un autre bassin. Elles sont acheminées à la STEP de Bercher pour y être traitées.

Mais avant tout cela, les EU (eaux usées) passent dans une sorte de filtre qui sépare les déchets. Il s'agit principalement du papier de toilette et des déchets solides.

Cependant, nous retrouvons des objets qui n'ont rien à faire dans les EU. En voici quelques-uns d'une liste assez longue :

- **tampons hygiéniques**
- **bâtons pour les oreilles**
- **lingettes démaquillantes**
- **et surtout les lingettes nettoyantes humides du style « Swiffer »**

Ces dernières sont une vraie plaie pour notre station. Notre système de tamis se retrouve souvent bouché par ces lingettes qui ne se défont pas.

Tous ces genres de déchets doivent finir à la poubelle et non dans les toilettes !!



Des travaux ont été effectués durant l'année 2010-2011 pour remplacer ou adapter nos appareils. Nous avons un partenariat avec Bercher et une société privée pour nous aider à régler et à mieux surveiller notre système de traitement.

En effet, notre commune voisine dispose d'une STEP moderne et d'employés qui sont formés pour ce genre de travaux. Un des leurs passe régulièrement pour effectuer les prélèvements et les réglages ainsi que pour déboucher notre tamiseur.

Nous avons entrepris cette démarche pour apporter plus de professionnalisme dans ce domaine. Car la surveillance demande beaucoup d'attention.

Pour résumé, la STEP est un peu comme un aquarium. S'il y a trop d'oxygène, les poissons meurent et meurent aus-

si s'il en manque. Pour la station, s'il y a trop de produits ou d'oxygène, le traitement n'est pas optimum. Et même chose s'il en manque. Il suffit de peu pour dérégler le système.

Le SESA - Service des Eaux, Sols et Assainissement du Canton de Vaud - effectue une fois par mois des contrôles et nous adaptons nos réglages par rapport à ceux-ci.

Toutefois, notre STEP arrive à saturation. La population augmente régulièrement depuis une dizaine d'années avec un volume d'eaux usées plus élevé en conséquence. Nous avons donc décidé d'étudier un possible raccord sur Bercher ou un agrandissement du bassin de traitement.

Nous n'excluons aucune option mais je pense que la première solution serait la meilleure. Nous devons tout prendre en compte car cela représentera une charge élevée pour notre commune.

Pour conclure, les toilettes ne sont pas des poubelles. Des déchets ou une dose de produits qui n'ont rien à faire dans celles-ci peuvent tout dérégler. Agissons de manière responsable et pensons une fois de plus à notre environnement qui absorbe au bout du compte nos déchets.

Municipal des Eaux et Forêts

Patrick Pesquet

Le long cheminement des boues d'épuration

Prenons une belle pizza, plat qui est mangé très fréquemment de nos jours



Le tube digestif humain va la transformer en un produit semi-fini qui contient beaucoup de phosphore et qui doit être traité dans une installation spécialisée.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »
Lavoisier, chimiste du XVIIIème siècle.



Évacuation par une bossette homologuée

Chaque fois que c'est nécessaire, soit deux fois par année en pratique, les boues contenant 5% de matières sèches, vont être conduites à la step de Bercher puisque depuis 2008, il n'est plus possible de les valoriser en agriculture en raison de la trop forte teneur en métaux lourds et en résidus de médicaments non dégradés.

A la step de Bercher, les boues vont être centrifugées pour en éliminer le maximum d'eau afin d'arriver à un produit presque solide, qui contient à ce moment 25 à 30% de matière sèche. A 80%, nous aurions des boues «séchées» et non plus «déshydratées».



Step de Fey



Step de Bercher avec la benne de réception des boues (en rouge)



Centrifugeuse de la step de Bercher (elle n'est utilisée que pour les boues d'épuration)



Fours à boues sèches de la step de Lausanne

Ce produit est conduit en camion à la step de Vidy à Lausanne qui reçoit la majorité des boues sèches du canton où il sera brûlé dans un four approprié

Les résidus de cette incinération se présentent sous la forme de cendres qui sortent rouges du four en raison du chlorure ferrique qu'elles contiennent.

Ces cendres seront acheminées ensuite à la décharge de Teuftal dans le canton de Berne qui est considérée

comme le plus grand site de récupération de traitement et d'élimination des déchets de Suisse.

Le transport des cendres à Teuftal s'effectue par camion de la STEP de Vidy à la gare de Malley, puis en train de la gare de Malley à la gare de Berne et ensuite de nouveau en camion de la gare de Berne jusqu'à la décharge de Teuftal. Les trajets en camions ne font que quelques kilomètres.

Ces cendres sont stockées à part dans l'attente de la récupération du phosphate qu'elles contiennent. Malheureusement, actuellement, cette technologie n'est pas encore disponible. Ce n'est qu'à ce moment-là que les « gisements » de cendres pourront être traités.

Et tout recommence.....



Cendres à la sortie du four de la step de Lausanne. La couleur rouge provient de la présence de chlorure ferrique dans les cendres, produit utilisé dans les step.



La décharge de Teuftal vue d'avion

Jean-Marc Laurent

50 ans du chœur mixte « la Voix des Chênes Rueyres-Fey »

50 ans cela peut paraître long et très court, que de mots se sont envolés, que de paroles se sont dispersées, mais rassurez vous beaucoup nous sont restées.

Un soir d'avril 1961 sous la présidence de M. Armand Duc le chœur mixte « La Voix des Chênes » est né fort de 36 chanteurs et chanteuses.

Au gré des années quelques-uns s'en vont et d'autres viennent, la vie d'une société quoi !

En 1968, Mme Marianne Amrein, que tout le monde connaît, emmène le chœur sous son experte direction et cela pendant 30 ans.

Pour ce petit village, garder son chœur mixte n'est pas si facile, dans les années 80 le chœur ne compte plus que 24 membres.

En 1984 le chœur d'hommes de

Fey disparaît par manque de chanteurs, le malheur des uns faisant le bonheur des autres, 5 messieurs rejoignent le chœur mixte, du jamais vu à Rueyres !

A partir de cette date tous les 2 ans puis peu à peu chaque année les soirées du chœur mixte auront lieu au village de Fey.

En 1998, Marianne cède la place à Claire Petter; changement de styles, de chants mais toujours le même plaisir de chanter !

Quelques années plus tard son ami Jean-Daniel Favre la rejoint au piano.

Merci à vous deux de partager ces moments musicaux avec nous, mais également les moments de convivialités lors d'une verrée après une répétition ou une soirée.

Lors de l'après-midi du 12 novembre 2011 par un temps magnifique, les 39 chanteurs et chanteuses de la Voix des Chênes a pu fêter ses 50 ans en faisant une chantée entourés du chœur d'hommes de Grandcour et du chœur mixte l'Aurore de Chapelle/Moudon .

Merci aux deux communes pour leur soutien tant pour la grande salle de Fey ou le Casino de Rueyres .

Et si cela vous dit, n'hésitez pas à nous rejoindre au Casino de Rueyres les mardis soirs à partir de début septembre, vous y serez les bienvenus !

Au nom du chœur mixte

Le président Philippe Métraux



1er Giron Bercher 1962



FC-FEY Sports

Location de la buvette du terrain de football :
 - Salvisberg Eliane et Yvan, tél. 021 887 75 16



Matches printemps 2012 (@ = matchs à Fey) / coup d'envoi 09H45

Date	Equipe	Date	Equipe
Di 25.03.2012	FC Villars-Tiercelin	Di 13.05.2012	FC Nord Gros de Vaud II
Di 01.04.2012	FC Montgoulin IA @	Di 27.05.2012	FC Bottens II @
Di 15.04.2012	FC Bercher II	Di 03.06.2012	FC Essertines
Di 22.04.2012	FC Savigny-Forel II @	Di 10.06.2012	FC Prilly Sports III @
Di 29.04.2012	FC Veyron-Venoge IA		
Di 06.05.2012	FC Poliez-Pittet II @		

contacts@fc-fey.ch

Samedi 12.05.2012 :

Souper à la grande salle / tous ménages et inscriptions suivront



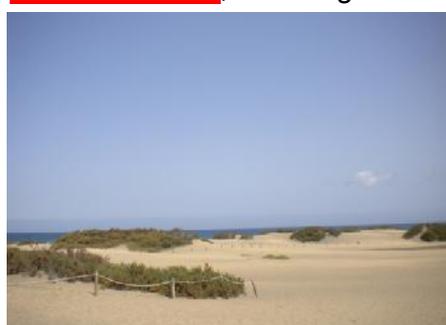
La Société de Jeunesse de Fey, composée de 21 ratons, a pour but de réunir les jeunes de notre beau village, ainsi que quelques-uns de la région, dans plein d'activités.

Celles-ci sont aussi variées que nombreuses au cours de l'année.

Chaque début d'année, nous organisons le **Souper du Petit Nouvel-An**, qui a pour but de réunir les habitants du village pour un souper servis jusqu'à satiété (même pour les mangeurs les plus redoutables). Un caveau est aussi aménagé au sous-sol de la grande salle en combinaison avec la piste de danse dans la grande salle pour permettre à tous de se dégourdir les jambes à leur façon. **L'édition 2013 se déroulera le 5 janvier**

Les jours se suivent et arrive la période de Pâques. Nous organisons la traditionnelle **Course aux œufs**. Cette année, elle sera **le 8 avril à 15h sur la place de l'église**. Elle se compose de deux parties : la course en elle-même et la semaine qui la précède. Car en effet, il nous faut nos fameux œufs. Durant toute la semaine, nous menons notre quête de maison en maison. Après avoir rempli nos paniers et passés quelques courtes nuits, nous préparons la piste. Deux filles et deux garçons s'affrontent devant les habitants venus les supporter, à qui l'on sert un verre de vin chaud. Nos deux chers « pétuflards » en profitent également pour sortir de leur cachette afin d'effrayer les courageux enfants osant s'approcher d'eux. En fin d'après-midi, nous invitons les anciens et les futurs membres ainsi que les nouveaux jeunes de Fey en phase de rentrer dans notre société. Nous nous rendons par la suite jusqu'au refuge à pied afin de déguster un verre de Clairrette pour l'apéritif. Nous rentrons vite avant la nuit et nous retrouvons l'ambiance du Café Central de notre village pour y manger les œufs avec tous nos invités.

Les 4 et 5 mai, nous organiserons également **un tour de jeunesse** où les jeunes ainsi que les habitants du village pourront s'affronter dans des sports tels que, la pétanque, le volley, ainsi qu'au tir à la corde. Sans oublier, 2 soirées endiablées les vendredi et samedi.



Le début de l'été est synonyme pour nous des grandes fêtes et des grands rassemblements des Jeunesses Vaudoises telles que le Rallye FVJC, les Girons FVJC et le Challenge UJGDV. Ces manifestations rassemblent tous les sports « fédérés » ; le volley, le football, l'athlétisme, la course à pied, le tir à la corde, la lutte, le tir à 300m et la pétanque. **Plus d'info sur www.fvjc.ch**.

Après avoir passé ces longues soirées de folies durant l'été, nous nous reposons et nous nous préparons gentiment pour nos activités automnales, **le Téléthon des Jeunesses 2012** se déroulera le **8 et 9 décembre à Bavois**. Pour l'occasion, la société prépare une vente de pâtisserie le **samedi matin 9 au village ainsi qu'un apéro à la déchetterie à partir de 9h**. Ensuite, nous amenons par un moyen non-motorisé et sportif l'argent au point de rendez-vous à Bavois.

Une petite rétrospective de l'année 2011 :

L'année commence avec, comme d'habitude, notre Petit Nouvel-An, qui se termina au petit matin d'une ambiance des plus festives.

Pâques arriva et nous avons repris nos paniers pour aller en quêtes d'œufs pour notre Course aux œufs. La semaine fut longue en raison de quelques arrêts, parfois éprouvants, chez certains habitants. La météo fut radieuse pour permettre à la Course de se dérouler sous de bonnes conditions. Mais la tâche fut pénible pour nos coureurs. Ceci terminé, nous nous sommes rendus à pied au refuge communal pour déguster un petit apéro en compagnie des anciens membres ainsi que quelques nouvelles têtes. Puis nous avons regagnés le Café Central où nous avons pu manger nos œufs selon la tradition.

De fil en aiguille, l'été est arrivé avec les grandes manifestations où nous avons pu obtenir quelques bons résultats dans certains sports.

En août, nous sommes partis en course aux Iles Canaries en récompense de nos efforts accomplis lors de l'organisation du 32^{ème} Challenge UJGDV l'année précédente. La semaine fut riche en émotions et en souvenirs pour chacun d'entre nous.

Mais après les vacances, nous nous sommes remis au travail en organisant notre tour de jeunesse les 12 et 13 septembre, qui, sous une météo radieuse (pour une fois), s'est bien passé hormis quelques débordements qui ont dû nécessiter une présence policière dans notre paisible village. Mais la bêtise de certains ne doit pas empêcher les autres de profiter des choses.



La fin d'année approche et nous avons encore un dernier gros événement à prendre part, le Téléthon des Jeunesses. Après avoir récolté les fonds en faveur du téléthon suisse, nous avons pris la direction de Villars-le-Terroir par un moyen sportif.

C'est sur, cet événement que notre année 2011 se termine. Mais elle nous a permis entre autre de nouer de très bons liens entre les sociétés du village et les habitants qui nous soutiennent avec ferveur. Nous espérons que les animations que nous organisons permettent de favoriser la convivialité au sein du village. Nous en profitons par ailleurs pour remercier la Municipalité qui nous soutient chaque année pour nos manifestations.

Comme vous avez pu le constater, nos activités occupent les membres tout au long de l'année. Elles permettent de nous retrouver, de passer des bons moments ensemble, que ce soit lors des soirées ou lors des préparations de nos manifestations. La Société de Jeunesse accueille tous les jeunes ayant plus de 16 ans révolus et ayant terminé leur scolarité obligatoire. Mais cela n'empêche pas de déjà prendre contact avec nous bien sûr. L'âge limite est de 30 ans ou alors le mariage, car en effet, on est un peu moins jeune après.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site : www.jeunessedefey.com , ou à m'envoyer un mail J.pelet@gmail.com, ou alors tout simplement en prenant contact avec l'un d'entre nous.

Julien Pelet
Président

La chasse aux sorcières dans le Pays de Vaud du XVème au XVIIème siècle ou Quand des Jaunin de Fey rôtaient sur les bûchers du fanatisme

C'est en Suisse et plus particulièrement dans le Pays de Vaud que les exécutions ont été les plus nombreuses en proportion de la population.

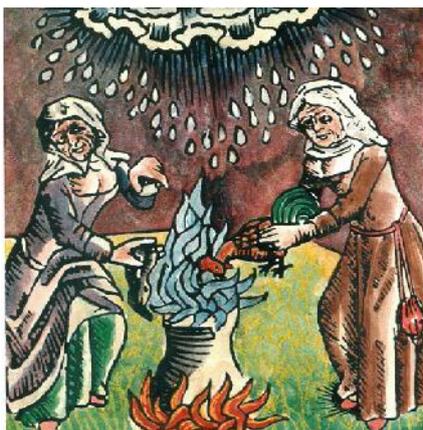
Durant cette période, environ 3'000 personnes ont été inculpées parmi lesquelles 2'000 environ ont été exécutées publiquement dont 60 à 70 % de femmes. Les persécutions se sont accentuées lors des crises économiques ou lors des épidémies qui aggravent les tensions sociales.

Le diable et ses supposés adeptes sont alors chargés de tous les maux. Ceux qui ont échappé au bûcher ont souvent été condamnés au bannissement.

Le spectacle de femmes nues, totalement rasées, brûlant à petit feu sur un bûcher de bûches et de fagots chichement comptés par un bourreau payé à la tâche, représentait la forme la plus extrême de la pornographie, sévèrement punissable de nos jours, pornographie véhiculée par la religion chrétienne, confessions catho-

lique et protestante égales dans ce domaine.

Selon une procédure inquisitoire bien réglée, secrète pour l'accusé privé d'avocat,



Deux prétendues sorcières, considérées comme l'instrument du diable, censées préparer une potion maléfique pour nuire à leurs voisins

un soupçon ou une dénonciation transformait un innocent en inculpé.

La torture arrachait les aveux indispensables puis le jugement fabriquait des coupables qu'un supplice hor-



Dans le Pays de Vaud, le mode de torture le plus utilisé est l'estrapade, élévation au moyen d'une corde avec ou sans traction.

rible transformait en victimes puis en martyrs privés de sépultures.

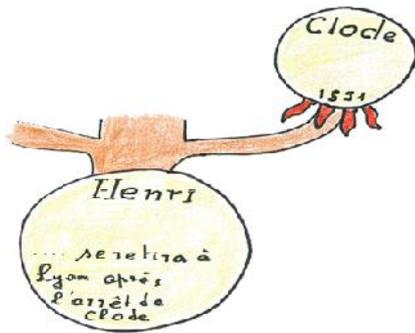
Quelques minutes de ce traitement, réitéré à trois reprises si nécessaire, faisaient avouer ce que les juges voulaient entendre à n'importe quel accusé dont les membres supérieurs étaient désarticulés ou brisés par la torture.

Ainsi un Clode (Claude) Jaunin de Fey, a été brûlé en 1591 et son père a dû se retirer à Lyon après l'exécution de son fils.

Une autre Jaunin, Pyerre (Pierre), impliqué dans une affaire de pacages contestés entre Sugnens et Bercher se voit pris dans l'étau de la justice.

De 1615 à 1631, vingt-sept habitants de Gollion sont accusés de sorcellerie parmi lesquels cinq, tous membres de la même famille, sont exécutés à Cossonay.

La paroisse de Dommartin est particulièrement touchée, avec plusieurs cas dont celui de Marguerite Dizerens, de Peyres-et-Possens, notamment, en 1498, parmi



Extrait d'un arbre généalogique de la famille Jaunin.

d'autres. Dans la pire période de la répression, on a pu compter jusqu'à une exécution par semaine dans le canton de Vaud.

Mais, en accord avec l'esprit du temps, les autorités bernoises vont tenter de faire

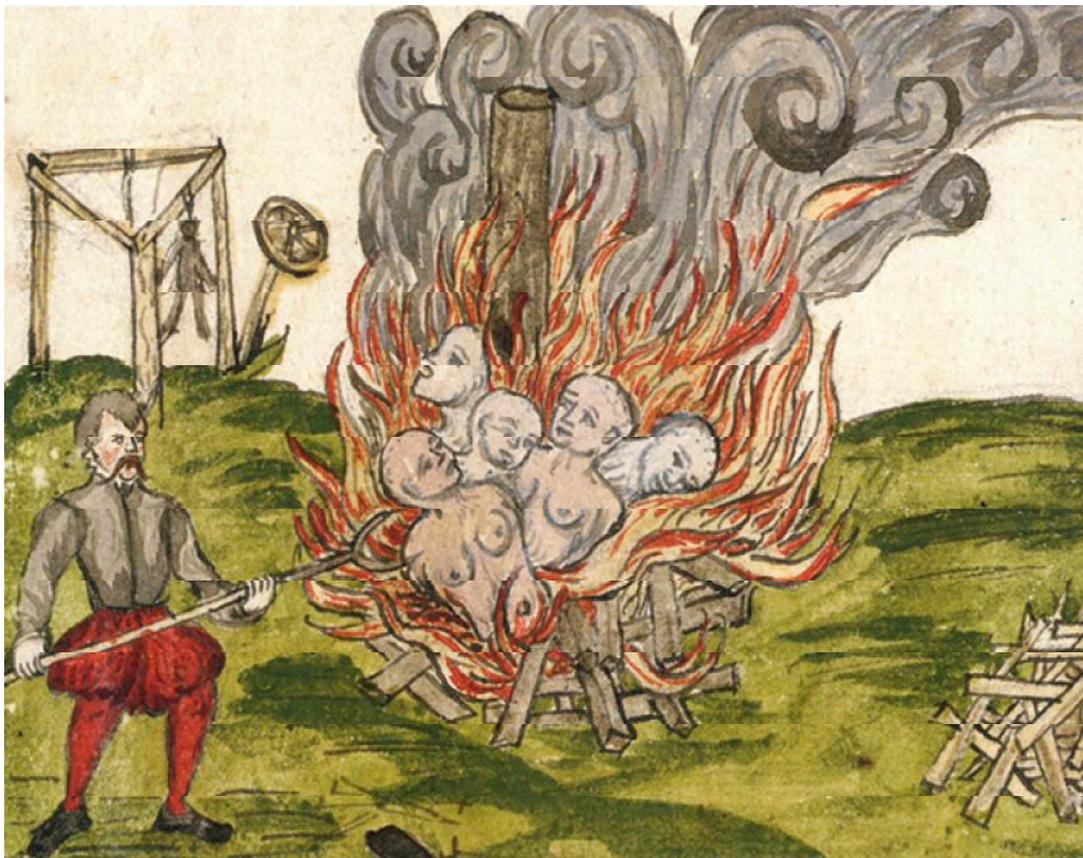
diminuer ces condamnations vers la fin du XVIIIème siècle en qualifiant la sorcellerie en tant qu'atteinte aux bonnes mœurs plutôt qu'en crime, tout en se heurtant aux résistances des justices locales imbues de leurs prérogatives. Le repas servi au tribunal coûtait à lui seul deux fois plus cher que la paille et le bois nécessaires à l'exécution par le feu.

La dernière « sorcière » de Suisse romande, Catherine ou Catillon Repond surnommée la Tordue à cause d'une bosse, a été brûlée en 1731 à Fribourg. Anna Göldi,

décapitée en 1782 à Glaris sur un fond d'abus sexuels de la part de son patron et dénonciateur, est considérée comme la dernière victime européenne des procès en sorcellerie, à une époque, la fin du 18e siècle, où ils avaient déjà presque partout disparu. Il est triste de constater que la Suisse et plus particulièrement la Suisse romande détient le record européen de cette cruelle persécution.

Jean-Marc Laurent

D'après une exposition au château de Chillon, le livre de Martine Ostorero « La chasse aux sorcières dans le Pays de Vaud » et les archives communales de Fey.



Cinq prétendues sorcières brûlées à Lausanne le 14 février 1575 pour crime de sorcellerie.



**Maison Béboux Rappaz
1813**



**Maison Wagnières-
Golay 1815**



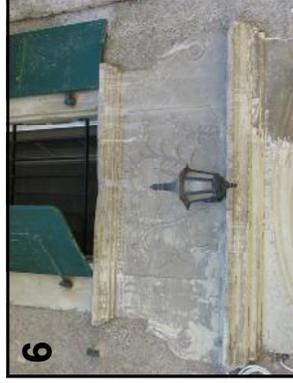
**Ferme Jean-Louis
Wagnière (derrière) 1789**



**Atelier Boucard
1815**



**Ferme des Jordils d'En-
Haut 1836**



**Ferme Salvisberg
1888**



**Maison Dominique
Laurent 1737**



**Ferme Pochon Boucard
1827**



**Maison Boucard place de
la forge 1828**



**Ferme Michel Jaunin
1803**



**Carrée Laurent David
Baptiste et Cécile 1736**



**Ferme René Jaunin
1839**



**Maison Caffaro
1725**



**Ferme du château
1823**



**Carrée Michel Jaunin
1787**

SDIS (Service de défense incendie et secours)

La défense incendie de notre village a vécu un changement radical dans notre commune. En effet, l'automne 2011 fut la période des derniers exercices du SDIS de Fey. Le Service de Défense Incendie et Secours de notre village n'existe désormais plus depuis le 1^{er} janvier 2012. Il a été remplacé par le SDIS Gros-de-Vaud.

Un certain vieillissement des cadres, complété par des difficul-



tés de recrutement parmi les jeunes en particulier et les difficultés en matière de disponibilité des sapeurs-pompiers en journée a poussé les états-majors, les commissions du feu et les autorités de quelques communes à une réflexion sur la possibilité de créer un seul SDIS régional dans le but de trouver une solution aux problèmes, tout en permettant une augmentation notable de l'efficacité d'intervention de nos sapeurs-pompiers, ainsi qu'une amélioration de la formation.

Le SDIS Gros-de-Vaud compte 21 communes du district réunie autour de Bercher et Echallens. Ces communes sont les deux

sites des DPS, c'est-à-dire les Détachements de Premiers Secours. Ce sont eux qui interviendront en premier lors des sinistres, équipés de véhicules et du matériel d'extinction du feu dans la mesure des besoins (camion échelle et tonne-pompe, masques respiratoires, etc). Lors de gros sinistres ou lorsque des renforts sont nécessaires, les DAP - Détachement d'Appui - seront mobilisé pour venir en aide au DPS.

Il y a deux sortes de détachements d'appui, les DAP Y et les DAP Z. Ceux-ci sont rassemblés autour de quelques communes dont Bercher et Echallens mais aussi Goumoens et Montilliez entre autres.

Les DAP Y sont équipés de matériel tel que motopompes et tuyaux, nécessaires lors des transports d'eau sur de longues distances ou de relais pour garantir la pression dans les tuyaux. Ils ont également un véhicule d'intervention polyvalent et sont systématiquement en renfort du DPS. Ils seront indépendants en cas d'inondation.

Les DAP Z se composent princi-

palement de renforts en homme, indispensables lors des gros sinistres. Ils sont aussi équipés d'une motopompe et de tuyaux.

Des exercices sont organisés durant l'année avec les différents détachements. Cela permet de mettre les automatismes en place et de coordonner au mieux les efforts. Ils permettent aussi de mieux connaître l'environnement de notre région.

Vous êtes intéressés par la fonction de sapeur-pompier ou vous voulez vous investir dans la défense incendie dans notre région ? Il suffit alors de contacter le SDIS Gros-de-Vaud à l'adresse internet suivante : www.sdis-grosdevaud.ch

Ce site contient plein d'informations et des images d'interventions. Un formulaire de contact permet aussi d'en savoir plus sur le corps des sapeurs-pompiers.

Bien que notre corps des sapeurs-pompiers n'existe plus, nous devons garder l'esprit ouvert et ne pas hésitez à se renseigner ou à contacter le SDIS Gros-de-Vaud en cas d'intérêt pour ce genre de mission. Ayant fait la formation de sapeur-pompier, j'ai acquis plusieurs connaissances en matière de réflexe et de comportement à avoir vis-à-vis du feu et des sinistres. C'est une bonne expérience qui mérite d'être vécue. Je rappelle le numéro à contacter en cas d'incendie, d'inondation, de pollution, de fuite de gaz ou de matières dangereuses ou de sinistres en général : le 118.

Municipal des Eaux et Forêts

Patrick Pesquet

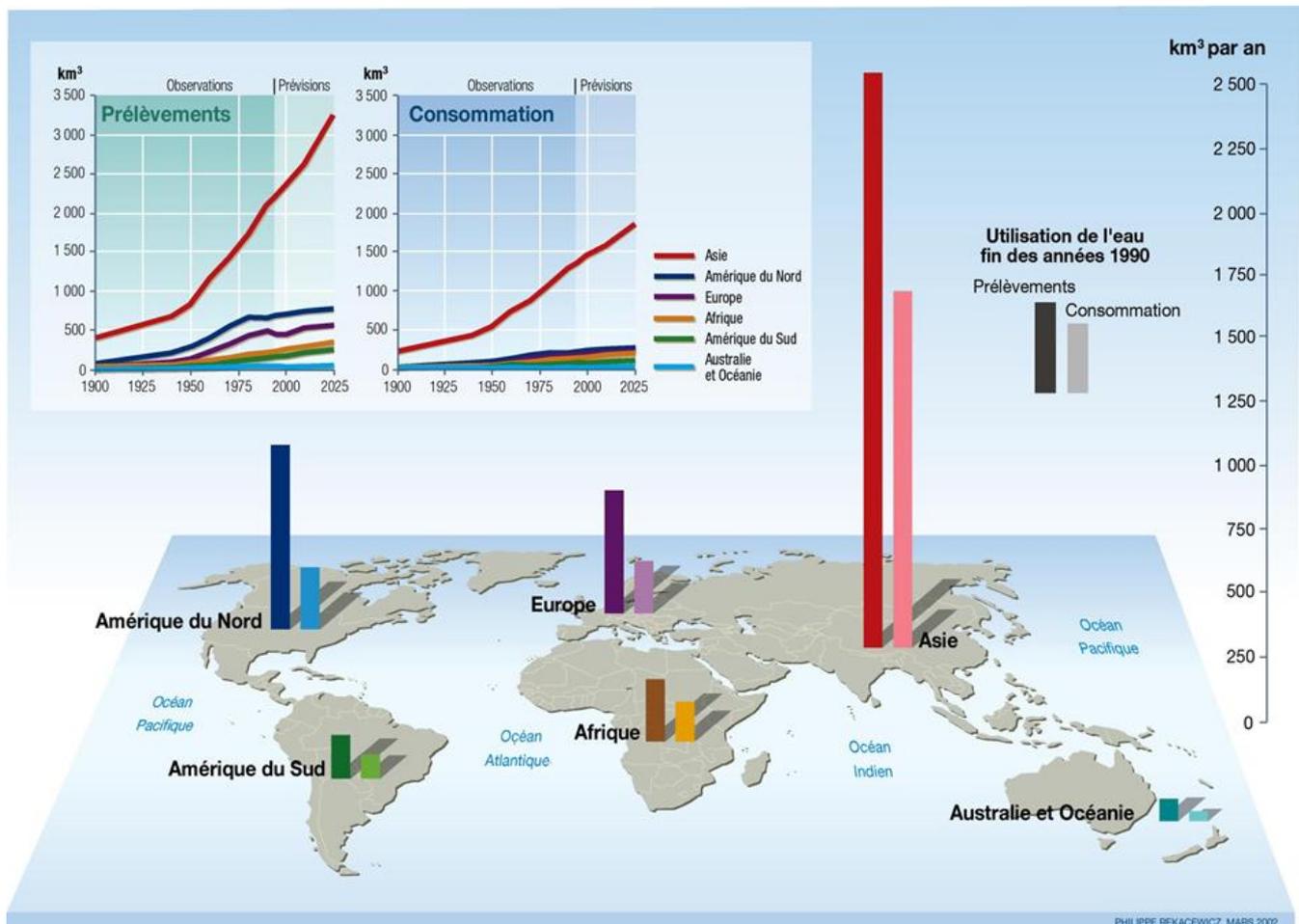
Quelle quantité d'eau faut-il pour...

Savez-vous qu'il faut :

- 15'500 litres d'eau pour produire un kilo de viande de bœuf
- 208 litres d'eau sont nécessaires à la culture des grains de café dont est tiré ce petit noir que nous buvons si souvent.
- Il faut 3'500 litres d'eau pour irriguer une plantation de canne à sucre nécessaire à la production d'un litre d'éthanol

Les Suisses consomment 6'082 litres d'eau par personne et par jour. Cette empreinte hydrique ne mesure pas seulement le liquide que nous utilisons pour boire et nous laver, mais aussi l'eau nécessaire pour la production, à l'étranger, de café, cacao, sucre, noix, oléagineux, céréales et biens industriels. En Suisse, les deux tiers de cette eau est consommée à l'étranger. Nous la consommons virtuellement avec tous les produits importés.

Renseignements tirés d' « Une seule terre », journal d'information de Pain Pour le Prochain.



Sources : Igor A. Shiklomanov, Institut hydrologique d'État (SHI, Saint-Petersbourg) et Organisation des Nations unies pour la culture, les sciences et l'éducation (UNESCO, Paris), 1999 ; World Resources 2000-2001, People and Ecosystems: The Fraying Web of Life, World Resources Institute (WRI), Washington DC, 2000 ; Paul Harrison and Fred Pearce, AAAS Atlas of Population 2001, American Association for the Advancement of Science, université de Californie Press, Berkeley.

J'économise l'eau

Au 20ème siècle, la consommation d'eau dans le monde a été multipliée par 7 alors que l'eau elle-même a considérablement diminué. La pénurie d'eau est le plus grand danger qui pèse actuellement sur la planète. En effet, 1,1 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à une eau salubre, un tiers de la population mondiale est privée d'eau potable, et près de 2,5 milliards n'ont pas d'installations adéquates d'assainissement. Et le manque d'eau n' épargne pas les pays développés : en France, on pense aux sécheresses estivales.

Je prends une douche rapide plutôt qu'un bain car je consomme ainsi entre 25 et 100 litres d'eau au lieu de 250 litres environ, et je participe à la préservation de cette ressource naturelle limitée. En effet, dès 2030, la demande en eau pourrait dépasser l'offre : 50% de la population mondiale serait privée de cette ressource vitale.

Je coupe l'eau quand je me brosse les dents, me lave les mains ou me rase. Je réduis ainsi ma consommation d'eau de moitié. L'eau douce ne représente que 2,5 % du stock total d'eau sur la planète (les 97,5 % restant étant salés).

J'installe une chasse d'eau à double commande dans mes toilettes ou je place une bouteille pleine de sable ou une brique dans le réservoir, car je réduis ainsi ma consommation d'eau de 1 à 2 litres à chaque remplissage de la cuvette.

J'équipe ma robinetterie de systèmes permettant de limiter ma consommation d'eau, comme par exemple des réducteurs de débit, des aérateurs, des mitigeurs ou des douchettes à faible débit.

Je répare au plus vite les éventuelles fuites d'eau, car une fuite goutte à goutte peut représenter 35 000 litres d'eau par an. Une lecture attentive de sa facture d'eau permet souvent de les détecter.

Je ne fais fonctionner mon lave-linge ou mon lave-vaisselle que lorsque la machine est remplie ou j'utilise la touche demi-charge qui permet d'économiser environ 30 % du volume d'eau.

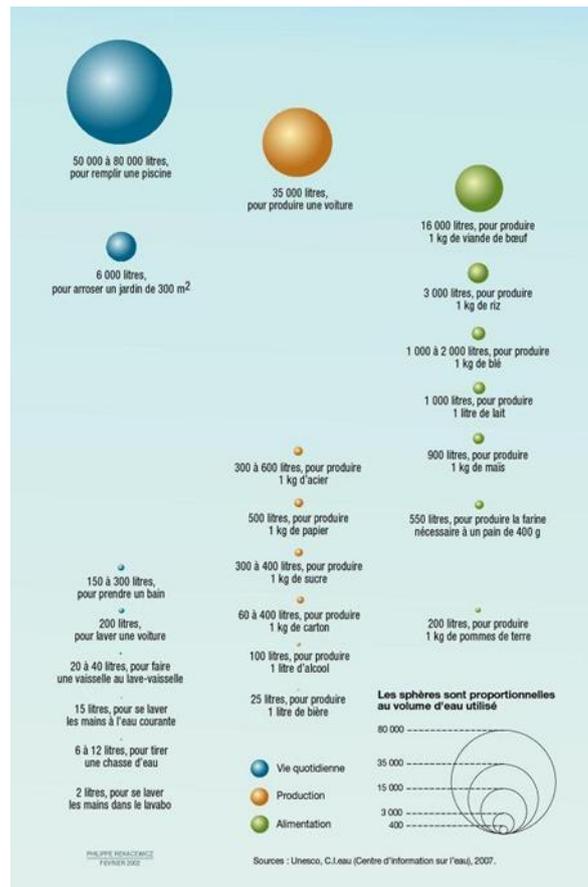
Je préserve la qualité des eaux souterraines

En France, l'eau d'origine souterraine fournit 60% de leur eau potable. Il est donc essentiel de préserver sa qualité

J'utilise une lessive sans phosphates pour éviter la prolifération d'algues microscopiques, dangereuses pour la vie aquatique. Aujourd'hui, les quantités de phosphates mesurées dans les rivières sont 10 à 15 fois supérieures aux teneurs naturelles.

Je veille à respecter les doses indiquées sur les emballages des produits ménagers.

Je ne jette pas les restes de peintures, de solvants usagés (white-spirit, acétone) dans les toilettes ni dans l'évier mais à la déchetterie. Les rejets de substances toxiques, même émises en faibles quantités, peuvent avoir des conséquences irréversibles sur les écosystèmes et présenter des dangers pour la santé.



En cas d'urgence !

En Suisse, le numéro pour appeler les sapeurs-pompiers est le :



118



Donner votre identité : Nom, prénom
Expliquer ce qui se passe : Feu, accident, autre...
Donner l'adresse du sinistre : Localité, rue, n°, infos utiles...
Donner d'autres informations importantes : Personnes en danger, dangers spécifiques, etc...



Sans vous mettre en danger vous-même, sauver les personnes



Fermer les portes et les fenêtres pour ralentir la progression du feu et des fumées.



Sans vous mettre en danger vous-même, combattre le feu avec les moyens dont vous disposez : Extincteurs,



Dès leur arrivée, guider et renseigner les sapeurs-pompiers

Grands froids

Lors des grands froids, il arrive que des tuyaux gèlent dans les murs ou dans le sol.

C'est lors du dégel, lorsque l'eau se remet à couler, que les dégâts apparaissent. Ils peuvent aussi passer inaperçus si l'eau s'écoule sans bruit et sans dégât.



Nous invitons toutes les personnes à examiner soigneusement leur tuyauterie après le gel et à contrôler aussi que le compteur d'eau n'indique bien aucune consommation lorsque tous les robinets sont fermés.

La Municipalité

Comment fabriquer des perles ou des petits animaux en verre

Lydia Laurent et Anne Papaux ont choisi de s'exprimer artistiquement en travaillant le verre dans le style de Murano. Elles ont aménagé un petit atelier à Fey tout près de leur domicile. Il s'agit d'une technique très ancienne utilisée depuis le début de l'histoire humaine pour fabriquer des perles de colliers ou de chapelets ainsi que de très nombreux objets en verre.

Pour commencer il faut chauffer la baguette de verre sur un bec alimenté avec du propane augmenté d'oxygène.



Lydia et Anne devant la réserve de bâtons de verre



Comme il n'est pas possible dans l'état actuel de la technique de percer le verre, il convient d'enrouler la pâte de verre, une ou plusieurs couches à choix, sur une baguette de métal, ou mandrin, dont l'extrémité est enduite d'un revêtement à base d'argile. C'est la seule façon d'obtenir des perles de collier ou de chapelet percées en leur centre.

La forme de la pièce est travaillée pendant que la pâte est suffisamment molle.

Il est possible d'ajouter des couleurs sur la perle avec des baguettes plus fines par des applications de pâte de verre.

Après quelques instants de refroidissement, la pièce de verre passe dans un four de cuisson dans lequel elle reste une heure et demie à 520 degrés avant de revenir, très tranquillement, à la température ambiante. Cette opération a pour but de durcir le verre.

La perle est dégagée en tapant doucement sur la tige de métal

Les perles peuvent être retravaillées pour donner des petits ani-



maux ou d'autres objets pour autant qu'elles n'aient pas passé dans le four. Il s'agit là des débuts d'une activité artistique exigeante dont les possibilités d'expression sont très vastes tant la variété des objets réalisables est grande.

Comme tous les verriers d'art, Lydia et Anne tendent à faire passer les objets créés de l'état de simple verroterie à celui d'objet d'art.

Jean-Marc Laurent



Population de la commune au 31.12.2011

Arrivées

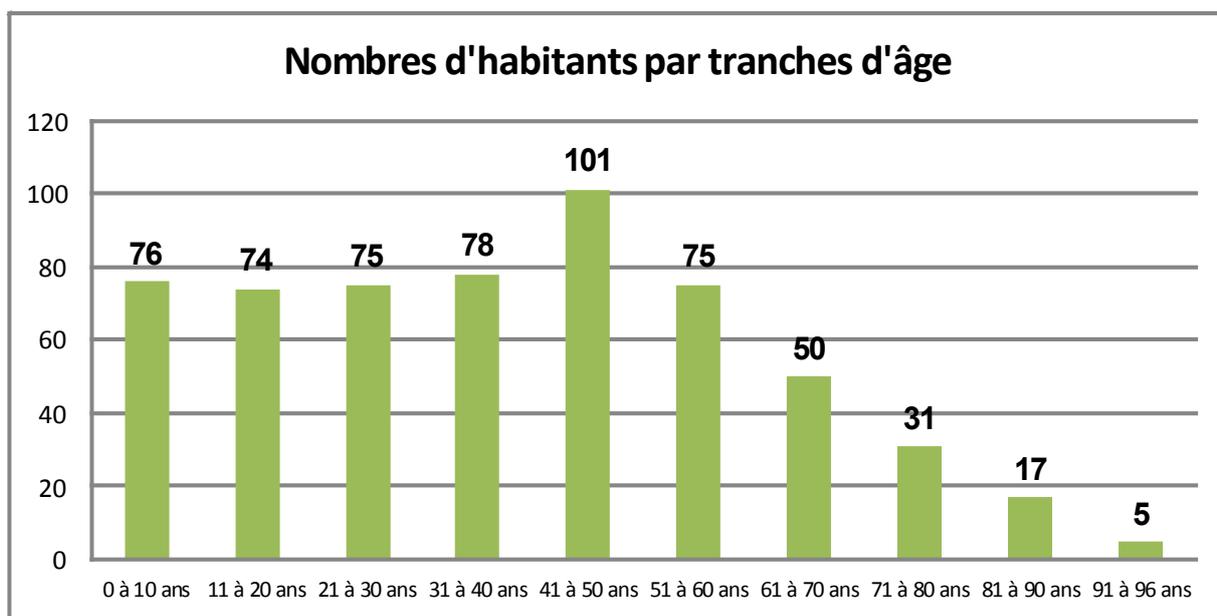
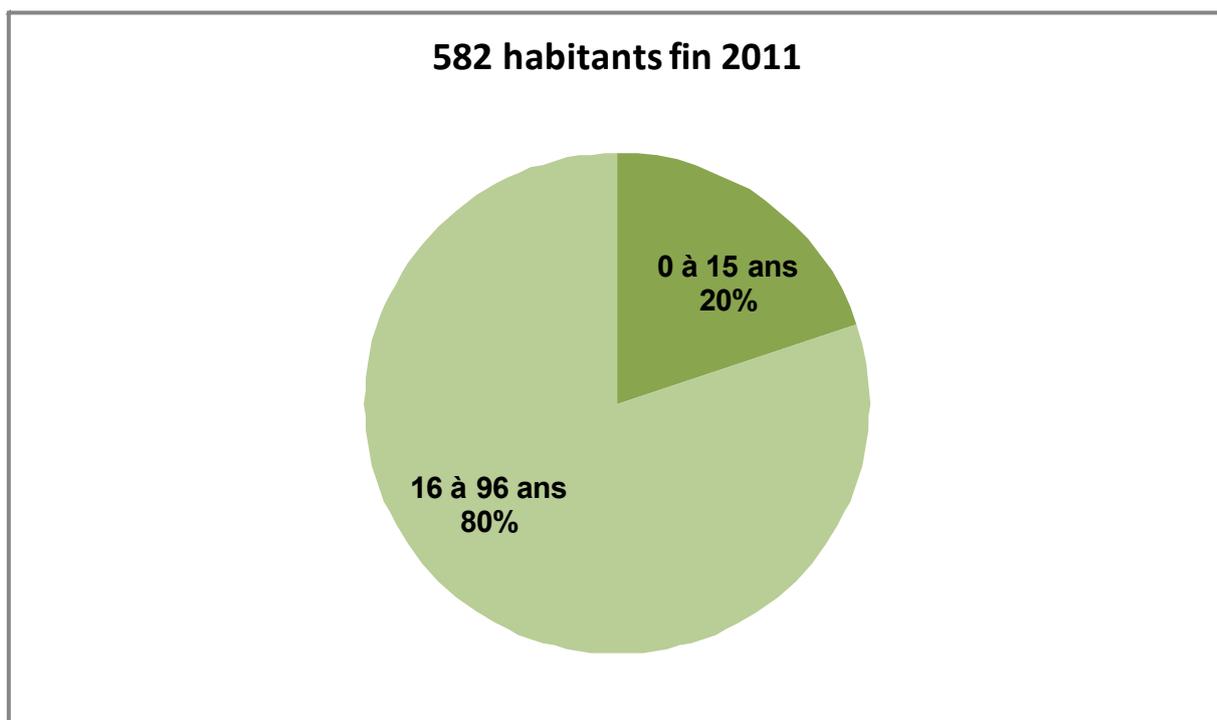
DIALLO	Amadou Baïlo	Chemin de la Bégude	01.01.2011
WADDELL	Maximilien	Place de l'Eglise	01.01.2011
WADDELL	Nina	Place de l'Eglise	01.01.2011
MORANDI	Sophie	Route d'Echallens	01.02.2011
BOVET	Sophie	Route de Vuarrens	07.02.2011
SCIBOZ	Eric	Route de Possens	15.02.2011
CAIENAR	Valentin	Impasse de la Grande Lignée	28.02.2011
DESCLAUX	Arnaud	Route de Vuarrens	07.03.2011
BOSSY	Sandrine	Chemin du Mont	01.05.2011
TOMA	lordache	Chalet du Pâturage	01.05.2011
BOSSY	Achille	Chemin du Mont	01.05.2011
BENTO FERREIRA	Antonio	Route de Possens	01.05.2011
CAIENAR	Ioan	Impasse de la Grande Lignée	31.05.2011
MERMOUD	Alexandre	Impasse de la Grande Lignée	01.07.2011
SCHAFER	Lucie	Route de Vuarrens	01.07.2011
ASSAILLIT	Lucien	Impasse de la Grande Lignée	01.07.2011
ASSAILLIT	Diane	Impasse de la Grande Lignée	01.07.2011
GAGNAUX	Nathalie	Route d'Echallens	01.07.2011
RUCHET	Laurence	Impasse de la Grande Lignée	01.07.2011
SCHAFER	Claire	Route de Vuarrens	04.07.2011
ROCHAT	Joséphine	Impasse de la Grande Lignée	01.08.2011
DURAND	Sandra	Impasse de la Grande Lignée	01.08.2011
DURAND	Mélissa	Impasse de la Grande Lignée	01.08.2011
BRIW	Lukas	Route de Bercher	01.08.2011
RAMOS GONÇALVES	Maciel Filipe	Chemin de la Bégude	01.08.2011
THÉRAULAZ GOETSCHI	Mireille	Chalet du Pâturage	01.08.2011
RENFER	Barbara	Route de Bercher	01.08.2011
RENFER	Meryline	Route de Bercher	01.08.2011
RENFER	Roc	Route de Bercher	01.08.2011
DURAND	Michael	Impasse de la Grande Lignée	01.08.2011
MINGARD	Grégory Jean	Impasse de la Grande Lignée	01.08.2011
GIL DE CARVALHO	Isabel	Route de Vuarrens	08.08.2011
PEREZ	Philippe	Route d'Echallens	22.08.2011
THONNEY	Renée	Rue de la Mécanique	01.09.2011
PEREIRA GUERRA	José	Route de Possens	01.10.2011
MEUGNIER	Jérôme	Route d'Echallens	01.10.2011
MICHAUD	Céline	Route de Vuarrens	01.10.2011
GAILLAND	Bénédictte	Route d'Echallens	01.10.2011
JESUS SILVA	Ana Cristina	Chemin de la Bégude	01.10.2011
PANTO	Kathia	Route d'Echallens	01.12.2011

Décès

LAURENT	Julianne	Route d'Echallens	13.03.2011	100 ans
VOLET	Erna	Impasse de la Grande Lignée	29.03.2011	100 ans
DUFAUX	Hélène	Route de Possens	25.09.2011	85 ans

Mariages

BOSSY	Achille et Sandrine	Chemin du Mont	17.06.2011
MAIBACH	Patrik et Francine	Route d'Echallens	26.08.2011



Carnet rose



Emilia Waddel née le
25.01.2011



Mafalda de Sousa Araujo née
le 13.05.2011



Léon Boucard né le
27.07.2011



Arno Laurent, né le
29.07.2011



Lydie Jaunin, née le
11.08.2011



Maorie Guinchard, née le
23.09.2011



Sarah Viola Laurent née le
27.09.2011



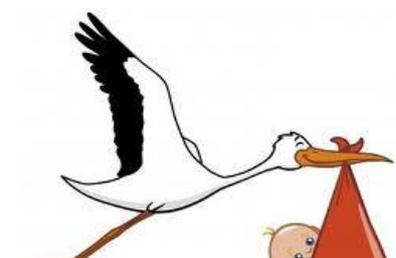
Nora Illobre, née le
06.10.2011



Lea Adamina, née le
24.10.2011



Lucas Steinmann, né le
03.11.2011



Arno Laurent et Lydie Jaunin sont cousin et cousine au 7ème degré à partir d'un ancêtre commun, Siméon Jaunin, décédé en 1904.

Pour la 1ère fois à notre connaissance depuis que Fey est mentionné par écrit en 1129, notre village s'enorgueillit de 10 naissances la même année.

Vives félicitations aux parents !

Budget et gros sous

Cette année encore, le budget proposé par la Municipalité pour 2012, et approuvé par le Conseil le 13 décembre 2011 est déficitaire. Mais rassurez-vous, rien de catastrophique ni d'abyssal, nous ne sommes pas en Amérique.

Le déficit se monte à Frs 98'454.30, pour des dépenses de Frs 2'085'739.30 et des revenus pour Frs 1'987'285.00

La situation économique n'inspirant pas grande confiance, ce budget se veut particulièrement prudent, aussi bien en terme de dépenses que de recettes, sachant que de nombreuses recettes conjoncturelles ne sont pas budgétisées. Parallèlement, les dépenses péréquatives et sociales sont très difficiles à calculer, sans compter, par exemple, les coûts de la réforme policière, entrée en vigueur par la petite porte au premier janvier.

Ceci dit, les points intéressants sont les suivants :

- une bascule de deux points d'impôts pour la réforme policière
- une hausse des salaires communaux, avec les charges liées
- un montant de Frs 5'000.00 pour la réfection de la passerelle Fey-Naz, qui sera exécutée par la PC
- un montant de Frs 15'000.00 pour la mise à niveau du chemin des Bouleyres afin d'éviter aux piétons de longer la route cantonale en venant de Pré Courbe.
- une augmentation des coûts de l'épuration, afin de nous conformer à la législation
- un montant important de Frs 120'000.00 pour les collecteurs en Pré Courbe, travaux en lien avec la réfection de la route adjacente
- une hausse de notre dépendance à l'eau de secours, mais ceci jusqu'à notre liaison avec l'AIAE
- une hausse de près de Frs 60'000.00 pour la Sécurité sociale, à Frs 378'865.30

Sven Eggenberger, syndic et municipal
des finances

En voici le détail, par rubrique :

	Frs	2012		2011	
		Charges	Produits	Charges	Produits
1	Administration Générale	296'379.00	5'500.00	255'480.00	3'500.00
2	Finances	477'980.00	1'647'675.00	441'920.00	1'606'320.00
3	Domaines et Bâtiments	181'680.00	205'210.00	325'480.00	195'210.00
4	Travaux	344'205.00	67'900.00	472'130.00	82'750.00
5	Instruction publique et cultes	257'920.00	0.00	232'680.00	0.00
6	Police	105'120.00	2'500.00	54'270.00	5'950.00
7	Sécurité sociale	378'865.30	0.00	309'570.00	0.00
8	Services industriels	43'590.00	58'500.00	31'840.00	58'750.00
9	Totaux	2'085'739.30	1'987'285.00	2'123'370.00	1'952'480.00
10	Exédent		98'454.30		170'890.00
11	Totaux égaux	2'085'739.30	2'085'739.30	2'123'370.00	2'123'370.00

Divers



Une famille de Fey honorée par l'élection de Béatrice Métraux au Conseil d'Etat, belle-fille, belle-sœur et tante de la famille Métraux du bois de Bétaz.

Le petit-déjeuner des enfants et des aînés du 5 octobre 2011 a réuni 90 personnes environ.

Cette sympathique manifestation pour l'organisation de laquelle nous avons pu compter sur l'appui de Françoise Carnal, Karin Laurent, Patricia Maistrello et Barbara Renfer sera organisée à nouveau cet automne pour la plus grande satisfaction des juniors et des seniors.



Heures d'ouverture des commerces

Boucherie Péguiron

Lundi fermé

Mardi	08 h 00 - 12 h 00	15 h 00 - 18 h 30
Mercredi	08 h 00 - 12 h 00	16 h 00 - 18 h 30
Jeudi	08 h 00 - 12 h 00	15 h 00 - 18 h 30
Vendredi	08 h 00 - 12 h 00	15 h 00 - 18 h 30
Samedi	08 h 00 - 14 h 00	non stop

Boulangerie Bal-Blanc, magasin de Fey

Lundi	06 h 15 - 12 h 15	15 h 45 - 18 h 45
Mardi	06 h 15 - 12 h 15	15 h 45 - 18 h 45
Mercredi	06 h 15 - 12 h 15	15 h 45 - 18 h 45
Jeudi	06 h 15 - 12 h 15	15 h 45 - 18 h 45
Vendredi	06 h 15 - 12 h 15	15 h 45 - 18 h 45
Samedi	06 h 15 - 13 h 00	après-midi fermé
Dimanche à Bercher	08 h 00 - 12 h 00	après-midi fermé

Table d'hôtes



« Midi Saveur »

Vous n'aimez pas manger seul(e) ? Un repas à plusieurs a bien plus de saveur ! Venez partager un repas convivial et faire de nouvelles connaissances chez Madame Françoise Carnal.



Date / Horaires: Les vendredis 1 fois par mois, prochaines dates: 30 septembre, 28 octobre, 18 novembre, 16 décembre 2011, 27 janvier et 24 février 2012 à 11h45

Lieu: Route de Vuarrens 18, 1044 Fey

Participation: 15 fr.

Renseignements: 079 441 30 39 Madame Françoise Carnal

Inscriptions: S'inscrire le mardi qui précède le repas, avant 20h. (transport à disposition sur demande)



Le cinéma d'Echallens

Le cinéma d'Echallens se modernise et entre dans l'ère numérique.

Le bâtiment du cinéma d'Echallens, construit il y a 65 ans, conserve l'aspect typique de cette période. Il est actuellement propriété de la commune d'Echallens. Cependant, grâce à la mise en place d'une nouvelle installation de projection, le son et la qualité de l'image sont maintenant à la pointe du progrès.

Le prix de cette nouvelle installation, incluant la projection en 3D, se monte à 170'000.- francs.

Il manque encore une somme de 48'000.- francs pour que l'équipe des bénévoles qui exploitent ce



cinéma puisse payer l'entier de la facture.

La commune de Fey a décidé d'octroyer un subside de 500.- francs aux exploitants du cinéma d'Echallens pour les aider à rembourser leur dette et pour promouvoir un élément culturel important pour notre région.



Manger bien, zéro compromis, c'est possible!

Sandrine Polli ouvre un site internet et met à la disposition de tous des produits de qualité. Bio, Naturel, Ethique: trois mots font de ozero.ch la boutique en ligne que vous cherchiez. Un clic et le produit est à portée d'écran.

A Fey, la boutique en ligne ozero.ch n'est pas un magasin comme les autres. Il s'agit d'un dépôt de vente d'articles divers pour grands et petits qui présentent des intolérances alimentaires ou des allergies. Le principe: plutôt que faire le tour des magasins, un clic et vous voilà dans l'univers santé de Sandrine Polli.

Elle s'attache désormais à offrir au consommateur des produits variés et de qualité avec la particularité de répondre à des problèmes de santé bien précis. Ses fournisseurs sont triés selon des critères de qualité et d'éthique.

Zéro gluten, zéro lactose, index glycémique bas: manger bien et juste lorsque des problèmes alimentaires surgissent n'est pas une évidence. La personne inté-

ressée peut soit découvrir le site ou choisir de rencontrer Sandrine Polli lors de rencontres dans les foires et comptoirs régionaux.

Elle organise aussi des ateliers pour permettre aux clients de découvrir les produits proposés mais aussi de partager des expériences. «La personne qui présente des problèmes d'intolérance alimentaire est confrontée à un travail de recherche énorme lorsqu'il s'agit de trouver les produits adéquats.

Qu'il s'agisse d'alimentation ou de cosmétiques, de produits pour la maison, d'emballage, d'huile et d'herboristerie et même d'articles pour bébé, tout est lié et l'attention doit être portée sur un ensemble et non pas sur des articles isolés». Et si vous souhaitez un produit introuvable, Sandrine Polli se charge des recherches. L'idée est de vous simplifier la vie et surtout d'offrir des produits santé dans tous les domaines. Une logique qu'elle applique, ayant elle-même testé la difficulté de trouver les



produits qui répondent à une pensée santé globale.

L'envoi se fait par poste et se veut lui aussi écologique par principe. Pas de pollution supplémentaire, le postier fait sa tournée habituelle. Les emballages utilisés sont écologiques et les chips de remplissage sont solubles à l'eau donc recyclables. Si vous habitez la région, vous avez la possibilité de convenir d'un rendez-vous pour prendre votre marchandise sur place.

D'après l'Echo du Gros-de-Vaud

**www.ozero.ch; info@ozero.ch
ou 079 327 50 33.**

Répartition des tâches au sein de la Commune

Administration greffe@fey-vd.ch		021 887 81 13 Fax 021 887 62 40
Greffe municipal greffe@fey-vd.ch	Laurent Jean-Marc bureau communal	021 887 71 56 021 887 81 13
Bourse communale bourse@fey-vd.ch	Laurent Stéphane bureau communal	021 887 75 56 021 887 86 21 078 619 74 70
Contrôle des habitants et Office communal des étrangers conrhab@fey-vd.ch	Pittet Denise bureau communal	021 881 64 16 021 887 70 88 Fax 021 887 62 41 076 399 64 16
Remplaçant CH et BE vfiad@bluewin.ch	Fiadeiro Victor	021 887 72 53 Prof 021 887 73 55 079 606 48 19
AIAS Echallens CSR Prilly		021 886 12 80 021 886 12 81 Fax 021 622 72 64
Relevé des compteurs d'eau	Jaunin Marc	079 290 34 75
Préposé à la déchetterie patrick.pesquet@hotmail.com	Pesquet Patrick	021 887 65 81 079 408 87 38
Service funèbre	Rochat Vanessa	021 635 62 05 078 864 61 65
Déneigement des routes domlaurent@bluewin.ch	Laurent Dominique	021 887 70 70
Déneigement des trottoirs	Jaunin Marc	079 290 34 75
Préposé au pressoir	Pidoux Frédéric	021 887 82 57 079 362 96 28
Conciergerie de l'église mariajoseguedes@romandie.com	Guedes Marie-Josée	079 728 05 31
Conciergerie de l'école	Matias Susana	079 753 19 72
Réservation et conciergerie de la grande salle et sous-sol et aussi conciergerie de l'église mariajoseguedes@romandie.com	Guedes Marie-José clés aussi chez Laurent Jean-Marc	021 887 70 53 079 728 05 31 021 887 71 56
Réservation et conciergerie du refuge forestier elfanne@gmail.com	Page Anne-France	079 665 00 75
Réservation et conciergerie de la petite salle de la maison de commune (assemblée et réunion uniquement) Pmpatyone@gmail.com	Maistrello Patricia	021 882 50 12
Conciergerie du l'abri PC	Dutoit Ernest	021 887 73 51
Végétation, abri PC et divers	Schneeberger Jocelyne	021 887 80 96

Bâtiments et bureaux communaux		021 887 81 13
greffe@fey-vd.ch		Fax 021 887 62 40
Salle de municipalité		021 887 81 13
Greffe municipal	greffe@fey-vd.ch	021 887 81 13
Bourse communale	bourse@fey-vd.ch	021 887 86 21
Bureau CH, BE	contrhab@fey-vd.ch	021 887 70 88
Collège de la Rochette	eps.bercher@dfj.vd.ch	021 887 81 19
EPS Bercher-Pailly, direction Pailly		021 557 19 50
		Fax 021 557 19 51
Station d'épuration	Keller Thierry	079 782 59 97
Châlet du pâturage	Rochat Michel	021 887 71 45
		076 416 60 00
Administration cantonale		
Administration cantonale	Centrale du canton	021 316 21 11
Préfecture	Echallens	021 557 18 45
		Fax 021 557 18 54
Commission d'impôt	Echallens	021 316 96 66
Feu		118
Ambulance		144
Etat civil	Rue du Lac 2 Case postale 543 1401 Yverdon	021 557 07 07
		Fax 024 557 68 55
Registre foncier	Echallens	021 557 18 35
Gendarmerie	Av du Temple 2 1040 Echallens	021 557 98 21
		Fax 021 557 17 25
ORPC i	Place de l'Hôtel-de-Ville 1040 Echallens	021 886 06 75
		Fax 021 886 06 77

Contrôle des Habitants

La Municipalité rappelle que :

- Conformément à l'article 14 de la loi sur le Contrôle des Habitants (LCH), les **propriétaires** d'immeubles ou leurs mandataires sont tenus d'annoncer sans délai mais au plus tard dans les 15 jours, au bureau communal de contrôle des habitants **chaque entrée et chaque sortie** des locataires, y compris dans le même immeuble.

Horaires d'ouverture des offices communaux:

Greffe municipal:	le lundi de 19 heures à 20 heures, le matin de 9 à 11 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 71 56
Bourse:	le lundi de 19 heures à 20 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 86 21
Contrôle des habitants:	le lundi de 19 heures à 20 heures ou sur rendez-vous au 021 887 70 88 ou 021 881 64 16

Municipalité de Fey

Législature 2011 – 2016, version 2012

Sven Eggenberger, syndic,

Tél. mobile 079 463 59 73, fax 021 627 57 34

syndic@fey-vd.ch

Suppléant François Guignard, municipal

Administration générale, informatique, finances

Vanessa Rochat, municipale,

Tél. privé 021 635 62 05 / mobile 078 864 61 65,

vanessa.rochat@bluewin.ch

Suppléante Cécile Laurent, municipale

Bâtiments communaux, assurances ECA, cimetière, place de jeux, espaces verts, gestion des clés, services funèbres, refuge.

Teodora Laurent, municipale,

Tél. privé 021 887 61 16 / 079 734 63 54,

Teodora@romandie.com

Suppléant Matthias Saffore, municipal

Services sociaux, police, protection civile, affaires militaires, écoles, service dentaire intercommunal, quartier-maître local.

Saffore Matthias, municipal,

Tél. privé 021 887 89 94 / mobile 078 889 17 13,

msaffore@gmail.com

Suppléante Teodora Laurent, municipale

Routes, service hivernal, chemins urbains, nom des rues, numérotation des bâtiments, éclairage public, employés communaux, sociétés locales, culture, sports.

François Guignard, municipal

et vice-président de la municipalité,

francois.guignard@mobas.ch

Tél. privé 021 887 81 08 / mobile 079 611 53 16

Suppléant Patrick Pesquet, municipal

Pâturage, domaines, chemins agricoles, fusion des communes, gestion et élimination des déchets.

Cécile Laurent, municipale,

Tél. privé 021 887 89 69 / mobile 079 764 93 90,

laurentcecile@bluewin.ch

Suppléante Vanessa Rochat, municipale

Police des constructions, aménagement du territoire, paroisses, région du Gros-de-Vaud, citernes à mazout.

Patrick Pesquet, municipal,

Tél. mobile 079 408 87 38

patrick.pesquet@hotmail.com

Suppléant Sven Eggenberger, syndic

Eaux, épuration, réseau d'eau sous pression, réseau d'eaux claires, réseau d'eaux usées, collecteurs et drainages, STEP, bornes-hydrante, pompiers, fontaines, AIAE, forêts, chemins forestiers.

